



POUR LA SAUVEGARDE DU RÉSEAU ET DE L'INTÉGRALITÉ DES MISSIONS

FO la force syndicale **DGFIP**

Le 4 décembre 2014, vous serez appelés à élire vos représentants au Comité Technique Local (CTL).

Le CTL est une instance majoritairement composée de représentants des personnels élus sur des listes présentées par les organisations syndicales. Il est consulté sur l'organisation et le fonctionnement des services, l'évolution des technologies et des méthodes de travail, la formation professionnelle et la gestion prévisionnelle des emplois. À titre d'exemples, le CTL doit être consulté sur les modifications d'horaires d'ouverture au public, d'horaires variables, de fermeture ou restructuration de postes ou de services et sur les ponts naturels.

Depuis la première année de la fusion les suppressions d'emplois et la dégradation des conditions de travail ont été constantes. Dans ce contexte difficile, le syndicat **F.O.-DGFIP**, libre et indépendant, a toujours défendu les valeurs du service public et une organisation du travail respectueuse des agents.

Sans jamais s'engager dans la cogestion, ses représentants sont constamment intervenus pour que la direction locale explique ses décisions, pour qu'elle prenne en compte les légitimes attentes des personnels et qu'elle reconnaisse tant leur implication dans l'exercice du service public financier et fiscal de qualité que leurs difficultés quotidiennes à l'assurer.

F.O.-DGFIP, porteur de revendications de progrès social, a toujours soutenu que les évolutions administratives ne devaient se faire au détriment ni des conditions de travail des agents ni de l'exercice des missions.

Membre d'une organisation confédérée, **F.O.-DGFIP** est l'interlocuteur de tous les niveaux de décision : auprès du Directeur Général avec le Syndicat National, auprès des Ministres par le biais de **notre Fédération des Finances**, au niveau du ministère de la Fonction Publique par l'intermédiaire de la Fédération Générale des Fonctionnaires **FO**, **première organisation dans la Fonction Publique d'Etat**, et enfin au plus haut niveau de l'Etat avec la Confédération **Force Ouvrière**.

Lors de la dernière Conférence sociale, la Confédération **F.O.** a ainsi refusé de cautionner la déclinaison du pacte de responsabilité qui prévoit 50 milliards de réductions de dépenses publiques et sociales sur 3 ans, autant de dangers pour le service public et la protection sociale collective. Dans ce cadre, **F.O.** a également condamné le transfert conséquent de la fiscalité des entreprises vers les ménages.

Avec **F.O.-DGFIP**, vous défendrez les valeurs républicaines garantes de l'égalité de traitement des citoyens et exigerez des emplois pour mener à bien les missions de la DGFIP.

En votant **F.O.-DGFIP**, vous désignerez des représentants qui préparent leurs dossiers et démontrent à la direction le bien-fondé des revendications par des arguments construits et percutants.

En votant **F.O.-DGFIP**, vous choisirez un syndicat qui privilégie la revendication collective en toute indépendance.

En votant **F.O.-DGFIP**, vous voterez pour un syndicat qui reste résolument un syndicat.

LE 4 DÉCEMBRE

FO la force syndicale **DGFIP**

VOTRE VOIX
PEUT TOUT
CHANGER



VOTEZ ET FAITES VOTER POUR LES CANDIDATS F.O.-DGFIP

1 - GUERRY Erick	DDFIP Brest
2 - VELIN Patrick	SIP Quimper Ouest
3 - ROLLAND Thierry	Trésorerie de Carhaix
4 - MORICCI Murielle	SIP Quimper Est
5 - PODEUR Muriel	SIP Brest Abers
6 - THUBERT William	DDFIP Brest
7 - MERRIEN Chrystèle	SIE Quimper Est
8 - GALLY Michelle	Trésorerie Brest Municipale
9 - PERELLE Nelly	SIP Brest Abers
10 - JAVELOT Florence	Trésorerie de Landivisiau
11 - PROVOST Martine	SIP Brest Abers
12 - STANGUENNEC Eric	Trésorerie de Quimperlé
13 - MESSIN Nadine	SIE Morlaix
14 - CAMARET Denis	SIP Brest Abers
15 - LE GOFF Katy	Trésorerie Brest Municipale
16 - LE MELL Monique	DDFIP Quimper
17 - LE BRAS Anne	CPS Brest
18 - ARZEL Jean Marc	SIE Brest Kergaradec
19 - LE BOUTER Jean Yves	DDFIP Quimper
20 - TREGUER Ronan	CPSR Quimper

Pour nous contacter

Section Départementale F.O.-DGFIP29

Direction Départementale des Finances Publiques

4, square Marc Sangnier - CS 92839

29228 BREST CEDEX 2

Tel : 02 98 80 59 12 – 06 78 56 61 04

Vous pouvez également nous retrouver sur notre site web local : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/029/>

Attention : Ceci n'est pas un bulletin de vote

Par ailleurs, les ratures ou panachages entraîneront la nullité de votre bulletin de vote